



Éléments de langage pour relayer l'appel à organisation

Fête de la Nature - 19 au 23 mai 2027 - 21^e édition

En une phrase

Du 19 au 23 mai 2027, faites découvrir la nature près de chez vous en organisant une animation gratuite et ouverte au public dans le cadre de la Fête de la Nature.

La Fête de la Nature en quelques mots

La Fête de la Nature est le grand rendez-vous national dédié à la découverte de la nature.

Chaque année au mois de mai, des milliers d'animations gratuites sont proposées partout en France pour inviter le public à sortir, observer, comprendre, s'émerveiller et découvrir la nature près de chez lui.

En 2027, la Fête de la Nature aura lieu **du 19 au 23 mai**.

Pendant cinq jours, associations, collectivités, établissements scolaires ou culturels, entreprises, gestionnaires d'espaces naturels, acteurs du tourisme et citoyens passionnés sont invités à faire vivre la Fête sur leur territoire.

La Fête de la Nature, en 2026 c'était...

3078 acteurs mobilisés
2273 lieux de festivités
12 041 animations

Le message à faire passer

Vous connaissez la nature de votre territoire et avez envie de la faire découvrir ? Organisez un événement pour la Fête de la Nature !

Pas besoin d'imaginer un grand événement. Une balade, une observation, une visite guidée, un inventaire, un jeu de piste, une sortie nocturne, une rencontre avec un naturaliste ou encore une proposition artistique en pleine nature peuvent rejoindre la programmation.

L'essentiel : permettre au public de vivre une véritable expérience de la nature, au contact du vivant.

Qui peut organiser un événement ?

Tout le monde peut participer.

Une association, une commune ou une intercommunalité, un établissement scolaire ou culturel, un parc ou un espace naturel, une entreprise, un office de tourisme, un collectif, un professionnel de la nature ou encore un particulier peut devenir organisateur.

Il n'est pas nécessaire d'être spécialiste de la biodiversité. Il est aussi possible de construire son événement avec une association naturaliste, un animateur, un gestionnaire d'espace naturel ou d'autres acteurs du territoire.

Quel événement proposer ?

La Fête de la Nature célèbre la nature dans toute sa diversité : **il n'y a pas de thème annuel imposé.**

Tous les formats sont possibles, à condition de placer la nature au cœur de l'expérience proposée au public.

Quelques principes essentiels sont à retenir :

- une animation **gratuite** pour le public
- une proposition qui permet de **découvrir directement la nature**, dehors et au contact du vivant
- un contenu qui contribue à mieux connaître, comprendre ou protéger la biodiversité
- une animation conviviale, respectueuse des milieux naturels et ouverte au plus grand nombre.

Un stand, une conférence, une exposition ou une animation en intérieur peuvent compléter un programme, mais ne remplacent pas une expérience de découverte de la nature sur le terrain.

Pourquoi rejoindre la Fête de la Nature ?

Organiser un événement dans le cadre de la Fête de la Nature permet de :

Rejoindre un mouvement national

Votre initiative s'inscrit dans un rendez-vous organisé partout en France autour d'un même objectif : donner envie de découvrir et de mieux connaître la nature.

Faire connaître vos actions et votre territoire

Les événements validés rejoignent le programme national publié sur fetedelanature.com et peuvent bénéficier de la visibilité de la Fête auprès du public et des médias.

Bénéficier d'outils de communication

Affiches, visuels pour les réseaux sociaux et autres ressources sont mis gratuitement à disposition des organisateurs pour faire connaître leur programmation.

Créer de nouvelles rencontres

La Fête de la Nature est aussi une occasion de travailler avec d'autres acteurs de son territoire et de faire découvrir celles et ceux qui agissent quotidiennement en faveur de la nature.

Les dates clés de l'édition 2027

Dès maintenant

Imaginez votre événement, mobilisez vos partenaires et créez ou mettez à jour votre espace organisateur sur fetedelanature.com.

De janvier jusqu'au 12 mai 2027

Proposez votre événement sur fetedelanature.com. Chaque proposition est examinée par l'équipe de la Fête de la Nature au regard de la charte.

En avril 2027

Le programme national est mis en ligne et les événements validés deviennent visibles au public.

Du 19 au 23 mai 2027

Place à la Fête !

Pour aller plus loin

Le **Guide de l'organisateur** rassemble toutes les informations utiles pour imaginer son événement, vérifier son éligibilité, préparer son organisation et proposer sa programmation.

Rendez-vous sur fetedelanature.com, rubrique **Guide de l'organisateur**.

